



PRÉFÈTE DU CHER

Préfecture
Direction de la réglementation
et des libertés publiques

ARRÊTÉ N° 2015-1-0432
modifiant l'arrêté n° 2015-1-0183
accordant délégation de signature à M. Fabrice ROSAY
secrétaire général de la préfecture du Cher,
sous-préfet chargé de l'arrondissement de Bourges

La Préfète du Cher,
Chevalier de la Légion d'honneur,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée (notamment par l'article 132 de la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales), relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le décret n°97-34 du 15 janvier 1997 modifié relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles,

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et dans les départements,

Vu le décret n°2009-1725 du 30 décembre 2009 modifiant certaines dispositions relatives aux délégations de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels du ministère de l'intérieur,

Vu le décret du 1^{er} août 2011 nommant M. Eric BOUCOURT, sous-préfet de Vierzon,

Vu le décret du 4 décembre 2013 nommant Mme Marie-Christine DOKHÉLAR, Préfète du Cher,

Vu le décret du 1^{er} novembre 2014 portant nomination de Mme Marianne-Frédérique PUSSIAU, sous-préfète de Saint-Amand Montrond,

Vu le décret du 29 janvier 2015 portant nomination de M. Fabrice ROSAY, secrétaire général de la Préfecture du Cher,

Vu le décret du 20 avril 2015 nommant Mme Delphine CERVELLE, sous-préfète, directrice de cabinet de la Préfète du Cher,

Vu l'arrêté ministériel du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion des personnels administratifs du ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté ministériel du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels techniques et spécialisés du ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales,

Vu la délégation de signature donnée le 13 août 2014 par M. Philippe PIGAULT, directeur départemental des finances publiques du Cher, à Mme Marie-Christine DOKHÉLAR, Préfète du Cher, pour signer toutes conventions relatives au commissionnement des professionnels du commerce de l'automobile par l'administration des finances,

Vu l'arrêté n° 2015-1-0183 du 24 février 2015 accordant délégation de signature à M. Fabrice ROSAY, secrétaire général de la Préfecture du Cher, sous-préfet chargé de l'arrondissement de Bourges,

Vu l'ensemble des codes et textes régissant les matières dans lesquelles est appelée à s'exercer la délégation de signature conférée à M. Fabrice ROSAY, secrétaire général de la préfecture du Cher,

ARRÊTE

Article 1er : L'article 2 de l'arrêté du 24 février 2015 susvisé est remplacé par les dispositions suivantes :
« En cas d'absence ou d'empêchement de M. Fabrice ROSAY, secrétaire général de la préfecture du Cher, la délégation de signature qui lui est conférée à l'article 1^{er} du présent arrêté sera exercée par Mme Delphine CERVELLE, sous-préfète, directrice de cabinet de la Préfète du Cher, et en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, par M. Eric BOUCOURT, sous-préfet de Vierzon ou par Mme Marianne-Frédérique PUSSIAU, sous-préfète de Saint-Amand-Montrond ».

Article 2 : Le secrétaire général de la préfecture du Cher est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet départemental des services de l'Etat.

Bourges, le 30 avril 2015
La Préfète
signé :Marie-Christine DOKHÉLAR